

LES ASTUCES ! & CONSEILS DU TRI

PROPOSÉS PAR LE

SMTD⁶⁵
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

REJOIGNEZ-NOUS !



OÙ DÉPOSER LES SERINGUES & AIGUILLES ?



LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX VONT DANS UNE BOÎTE SPÉCIFIQUE GRATUITE EN PHARMACIE !



DEMANDEZ VOTRE BOÎTE À VOTRE PHARMACIEN !

PUIS DÉPOSEZ-LA DANS UN POINT DE COLLECTE*

ATTENTION
Ces déchets représentent un danger d'hygiène et de santé pour les ripeurs ainsi que pour les agents-trieur.e.s du centre de tri de Capvern.

LES DASRI, KÉSAKO ?

**LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX À DÉPOSER DANS CETTE BOÎTE SONT :
LES MATÉRIEAUX COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS**

*Plus d'informations sur les déchets concernés et les points de collecte sur smt65.fr ou DASTRI.fr